

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVIII

Québec, 23 juin 1906

No 45

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 705. — Les Quarante-Heures de la semaine, 705. — Dispense d'abstinence, 706. — Consultation et reponse, 706. — Chronique diocésaine, 706. — Les bénédictions du Saint-Sacrement, 710. — Saintn Anne la Palud, 712 — Le livre des âmes, 716. — Justice arabe, 718. — Assurance mutuelle des Fabriques, 718. — Réflexions d'un aumônier de prison à ses... paroissiens, 718. — Le chemin de la croix, 719. — Sages conseils d'un vieillard, 720.

Calendrier

— o —

24	Dim.	b	III ^e apr. Pent. NATIVITE DE S. JEAN-BAPTISTE , 1 cl. avec oct. <i>Kyr.</i> 2 ton. Procession et consécration au Sacré-Cœur. II Vêp., <i>2^e</i> mém. du suiv. et du dim.
25	Lund	b	S. Guillaume, confesseur.
26	Mardi	r	SS. Jean et Paul, martyrs.
27	Merc.	+b	4 ^e jour de l'octave de S. Jean-Baptiste.
28	Jendi	+b	Vigile. S. Léon II, pape et confesseur.
29	Vend.	r	SS. Pierre et Paul, apôtres, 1 cl. Messe <i>pro populo</i> .
30	Samd.	r	Jeune. Commémoration de S. Paul. <i>abl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

24 juin, Saint-Malo. — 26, Saint-Georges. — 27, Saint-Onésime. — 28, Saint-Jean Chrysostôme. — 29, Saint-Victor.

Dispense d'abstinence

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL

Son Excellence le Délégué apostolique a communiqué à l'archevêché une dépêche de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, annonçant que le Saint Père a bien voulu dispenser de l'abstinence pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul, qui, cette année, tombe le vendredi.

Consultation et réponse

On nous a demandé ce qu'on devait faire entendre par *boissons enivrantes* dans le Règlement de la Société de Tempérance promulguée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

La réponse est qu'on doit entendre par là toutes les boissons alcooliques : vins, bières, et à plus forte raison les boissons fortes distillées.

Chronique diocésaine

— NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Albert Labrecque a été nommé vicaire à Saint-Roch de Québec, et M. l'abbé S. Bélanger, sous-aumônier des Sœurs de la Charité à Québec.

— PRÊTRE DÉCÉDÉ. Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé L.-G. Fournier, autrefois curé de Broughton, et, dans ces dernières années aumônier de l'hôpital Sainte-Marie, à Duluth, Minn., arrivé depuis quelques jours à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec, y a succombé mardi matin, âgé de 69 ans, à une maladie qui le minait depuis quelque temps. Le défunt a été inhumé jeudi, à l'Islet, sa paroisse natale. Il était de la Congrégation du collègue Sainte-Anne de la Pocatière.

— CONVALESCENCE. En revanche nous avons le plaisir d'annoncer que la santé de M. l'abbé Georges Côté, curé de Sainte-Croix, s'améliore rapidement, et que le bon Dieu semble vouloir le conserver encore longtemps à l'affection de ses paroissiens.

M. le Directeur de la *Semaine Religieuse* reviendra à l'archevêché à la fin de cette semaine.

— LA PROCESSION DU SAINT-SACREMENT. Dimanche dernier, malgré les pronostics des journaux, il faisait un temps idéal.

Aussi les pieux fidèles des diverses paroisses de notre bonne cité de Québec, comme de nos campagnes si catholiques, ont-ils rivalisé de zèle et de générosité pour orner de verdure, de fleurs, de draperies et d'oriflammes le parcours de la procession, dressant par ci par là quelque autel temporaire tout étincelant de lumières et embaumés du parfum des fleurs et des ramures printanières, afin d'engager le Roi eucharistique à faire halte dans sa marche triomphale, et à bénir plus longuement et plus amoureusement ses sujets prosternés à ses pieds.

Nous savons que partout, paroisses et paroissiens ont fait des prodiges de foi et de piété : mais sans vouloir entamer un plaidoyer *pro domo*, nous osons prétendre que, de toutes les décorations, la plus artistique comme la plus majestueuse fut celle de l'archevêché. Il convenait bien que la demeure du Pasteur brillât entre toutes, et donnât ainsi aux ouailles l'exemple d'une décoration appropriée, autant que faire se peut, à la dignité de Celui qui en était l'objet. Ajoutons que c'est la première fois que Notre-Seigneur passe solennellement devant l'archevêché, depuis que celui-ci a été agrandi et embelli, et que, placé comme il l'est, pignon sur rue, et avec une façade nouvelle, plus monumentale et plus apparente que l'ancienne, il aurait eu tort de ne pas revêtir une parure conforme à sa position. Aussi les deux façades ont-elles rivalisé, pour ainsi dire, de richesse et de beauté. L'ancienne, toutefois, toute brillante et rajeunie qu'elle parût, avec son portique en fleurs et son péristyle voisin changé en jardin suspendu, a dû, comme il convenait, céder le pas à la nouvelle façade, qui, s'agrémentait pour la première fois d'une parure de gala. Outre les festons de courants émaillés de fleurs qui sillonnaient chaque étage des deux façades et que couronnaient par ci par là des trophées de pavillons rayonnant autour de l'écusson du Sacré-Cœur, il y avait sur chacun des deux portiques un ange adorateur qui donnait à toute cette ornementation un caractère significatif. Mais le décor principal fut naturellement celui du portique monumental qui domine la côte de la Montagne, et auquel l'architecture a donné un air de portail de cathédrale. Avec sa grande porte flanquée de colonnes de granit gris et rose, avec ses arcades superposées et ses balcons en saillie, il se prête admirablement aux décorations les plus artistiques.

Aussi, le plan conçu par un homme de goût et exécuté avec un art parfait par des mains ingénieuses et industrieuses, guidées à la fois par l'art et la piété, a-t-il produit un effet des plus ravissants. Guirlandes, festons, oriflammes aux fenêtres de chaque étage; palmiers et bouquets naturels ornant chacun des balcons successifs, et pour donner à tout cet ensemble son vrai sens, une toile peinte, de larges banderolles aux inscriptions les plus expressives et les mieux appropriées. Au tympan de l'arcade supérieure figurait un Jésus adolescent au milieu des fleurs. Au fronton de l'arcade inférieure, était écrite en lettres d'or l'invitation des disciples d'Emmatis à Jésus qui feignait d'aller plus loin : *Mane nobiscum, Domine*. Et sur les banderolles placées de chaque côté de la grande porte, la parole du *Credo* qui résume tout le mystère de l'Eucharistie, aussi bien que celui de l'Incarnation : *Et Verbum caro factum est — Et habitavit in nobis*.

La procession devait, pour se rendre à l'église de Notre-Dame des Victoires, passer devant l'emplacement du monument Laval. Ce fut l'occasion d'une décoration improvisée, mais vivante, et pittoresque, et touchante à la fois.

On avait bien, pour donner un peu d'apparence à cette construction inachevée, garni le mur d'enceinte de palmiers nains, et dressé, à la place même de la future statue, un massif de verdure surmonté du drapeau blanc aux armes de la province. Mais il y avait bien des vides à combler dans cet espace dépourvu d'ornement. On eut l'heureuse idée de l'animer d'une phalange d'enfants en costume de fête. Sur le plateau supérieur les orphelins de Nazareth entouraient la bannière de la *Garde d'honneur*. Les gradins de cet amphithéâtre et le plateau inférieur étaient garnis d'un essaim de toutes petites fillettes en robes bleues, la tête voilée de blanc et couronnée de fleurs. Etaient-ce une nuée de mésanges venues de loin pour saluer le Roi des cieux sous les voiles eucharistiques ? On l'aurait cru en entendant le timide *Sanctus* qu'elles ont gazouillé au passage de Notre-Seigneur. C'était peut-être aussi un chœur de minuscules Bernadettes ravies en extase devant la vision du Ciel qui se déroulait à leurs yeux. Les spectateurs surpris, et surtout attendris de ce spectacle inattendu, sont encore à chercher la solution du mystère. Et dire qu'il leur

faudra pourtant attendre quatre ans, et s'assurer d'une journée sereine comme celle de dimanche, pour que pareille scène se renouvelle et que leur curiosité soit de nouveau mise en éveil ! Mais alors Monseigneur de Laval dominera la situation, et Dieu sait quels changements de décor sa présence nécessitera !

— LES EXPOSITIONS SCOLAIRES. — N'étant plus du métier, nous n'avons pu en visiter que deux, et ce, purement en amateur, encore. Celle des Ursulines a été, comme toujours, marquée au double coin de l'utilité pratique et de la distinction artistique.

Celle du couvent de la Congrégation, à Saint-Roch, n'offrait pas moins d'intérêt. Les rudiments de la couture et du dessin y étaient représentés par des spécimens variés des classes les moins avancées du cours. Il y avait aussi des aquarelles, des pastels et des dessins à la plume, exécutés par de plus grandes élèves, ainsi que des échantillons de couture et de broderie artistiques dignes de figurer dans les meilleures expositions. Mais il nous faut à tout prix nous taire sur le mérite des travaux d'aiguille en général. En face des mystères de la dentelle et de la guipure, nous sommes tenté de nous écrier, comme un vénérable curé de Paris à qui les dames de sa paroisse avaient présenté une parure d'autel aux plus fines broderies : « Mes chères sœurs, les broderies que la sœur de Moïse prépara pour le Tabernacle n'étaient assurément pas mieux travaillées que celle que vous m'avez offerte. Que de points ! que de points ! que de points ! . . . »

— DEUIL A L'HOPITAL GÉNÉRAL. La communauté de l'Hôpital Général de Québec vient d'être éprouvée par le décès prématuré de la Révérende Mère Marie-Vitaline Jobin, dite Saint-Jean de la Croix, assistante-supérieure. C'est la seconde fois, depuis quelques années, qu'on y voit mourir une officière, occupant une des charges les plus importantes de la maison. La Mère Saint-Jean de la Croix avait, encore relativement jeune, dirigé le monastère en qualité de supérieure. Sa vie, bien courte comparée à celle des jubilaires avec qui elle a vécu, était pourtant bien remplie. Nul doute que ses œuvres de charité et de patience lui auront valu une sentence clémente de la miséricorde de Jésus, dont elle a été l'instrument dévoué et généreux auprès de ses membres souffrants,

Les bénédictions du Saint Sacrement (1)

RECENTES DÉCISIONS DE LA CONGRÉGATION DES RITES
AU SUJET DES RÉVÉRENCES.

— o —

La bénédiction du Saint Sacrement étant une cérémonie extra-liturgique, les règles n'en ont jamais été précisées avec la même netteté que pour la messe et les offices proprement dits. D'où, parmi les auteurs, d'assez grandes divergences nées des pratiques locales introduites arbitrairement.

Les questions suivantes ont été posées par le Père Procureur général des Salésiens, au sujet des révérences à faire au Saint Sacrement pendant le salut. Les réponses rendues par la Sacrée Congrégation des Rites, le 16 février 1906, sont d'intérêt général et deviendront pratiques pour toute église ou chapelle où se donnent des saluts. On fera bien de les noter dans le Cérémonial. Les voici par ordre :

I. Lorsqu'on doit fléchir les deux genoux pour adorer le Saint Sacrement (c'est-à-dire en approchant de l'autel où il est exposé et avant de s'en éloigner), faut-il ajouter une fois à genoux, une inclination profonde de tout le corps, ou seulement une inclination de tête ?

Réponse. — On ajoute une inclination médiocre, c'est-à-dire de la tête avec légère flexion des épaules, ce qui, dans ce cas, équivaut à une inclination profonde.

II. Lorsque le prêtre ou le diacre assistant, après avoir ouvert la porte du tabernacle, fait la génuflexion avant de prendre le Saint Sacrement, et lorsque, après la bénédiction, il la fait avant de refermer la porte, le célébrant et les ministres qui sont à genoux au bas de l'autel, doivent-ils adorer Notre-Seigneur d'une profonde inclination du corps, ou seulement incliner la tête, ou même, attendu qu'ils sont à genoux, s'abstenir de toute révérence ?

Réponse. — Ils n'ont aucune révérence à faire.

III. Y a-t-il lieu à une révérence, et à laquelle, lorsqu'un

(1) C'est par erreur que cet article, qui était déjà composé, n'a pas paru la semaine dernière. Il aurait été, durant l'octave de la Sainte-Trinité, d'une application plus pratique.

officiant doit se lever pour accomplir quelque acte liturgique ?
En particulier :

1° Le célébrant, avant de se lever pour l'oraison *Deus qui nobis*, doit-il omettre toute révérence, incliner la tête ou le corps ?

Réponse. — Il n'a rien à faire qu'à se lever.

2° Que doivent faire le célébrant et les ministres avant de se lever pour mettre l'encens dans l'encensoir ?

Réponse. — Une inclination médiocre.

3° Que doit faire le célébrant avant de monter à l'autel pour bénir l'assemblée des fidèles ?

Réponse. — Rien.

4° Et l'assistant, avant de monter à l'autel pour descendre le Saint Sacrement de son trône ?

Réponse. — Rien non plus.

5° Et le ministre, avant de se lever pour aller chercher sur le pupitre ou la crédence le voile huméral ?

Réponse. — Rien autre qu'une gémflexion, dans le cas où il aurait à passer devant le milieu de l'autel.

IV. Après la bénédiction, le célébrant, descendu de l'autel et agenouillé pendant que l'assistant renferme le Saint Sacrement, a-t-il à faire quelque chose de plus ? inclination de la tête ou du corps ?

Réponse. — Il n'a aucune révérence à faire.

V. Peut-on garder la coutume piémontaise de mettre de nouveau l'encens après l'oraison *Deus qui nobis*, et d'encenser une dernière fois le Saint Sacrement ?

Réponse. — Cette coutume ne peut être maintenue.

VI. Le prêtre qui a exposé le Saint Sacrement et qui se prépare à l'encenser, doit-il, avant de mettre l'encens, fléchir un seul genou, ou deux, ou même ne faire aucune révérence ?

Réponse. — Il doit fléchir les deux genoux sur le bas degré de l'autel faire une inclination médiocre, et se relever pour mettre l'encens.

VII. D'après le Cérémonial des évêques, pendant que le célébrant chante l'oraison *Deus qui nobis*, les ministres restent à genoux pour soutenir le livre ; quelques auteurs, cependant, prescrivent, ou du moins leur permettent de se lever. Que faire ?

Réponse. — Rester à genoux pour soutenir le livre selon le Cérémonial des évêques.

VIII. Au lieu de diacre et de sous-diacre pour la bénédiction du Saint Sacrement, deux clercs revêtus de chapes peuvent-ils assister le célébrant ?

Réponse. — Oui, mais seulement si la bénédiction suit immédiatement les vêpres solennelles, c'est-à-dire si le célébrant et les chapiers n'ont pas quitté l'autel : dans ce cas, un autre prêtre ou diacre doit exposer et redescendre le Saint Sacrement, le remettre au célébrant et le recevoir de ses mains.

Peut-on adjoindre au diacre et au sous-diacre revêtus de leurs ornements deux ou quatre clercs en chapes ?

Réponse. — Non.

S. C. R. 16 janvier 1906.

Sainte Anne la Palud

Au moment où la belle saison attire de tous les points du Canada, et même des Etats-Unis, des légions de pèlerins au sanctuaire de la *Bonne sainte Anne*, à Beupré, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la description suivante d'un des nombreux sanctuaires de notre Sainte dont la catholique Bretagne est dotée. N'oublions pas que c'est de là que nos ancêtres ont apporté, avec leur foi robuste, leur confiance sans bornes envers celle qui les a gardés « Catholiques et Bretons toujours et qui, nous aidera, nous aussi, si nous savons l'écouter, à ne pas faillir à notre devoir.

(RED.)

Le pardon de Sainte-Anne la Palud est un des plus beaux de Bretagne. En elle-même la chapelle n'a rien de remarquable, mais le site en est magnifique. Représentez-vous une haute dune couverte d'ajoncs ras, de chardons et de plantes aromatiques. Tapie au pied de cette colline de sable, la chapelle de Sainte-Anne se fait toute petite et n'expose au vent de mer que la pointe de son clocher. A l'ouest, vous apercevez le cap de la Chèvre et la pointe du Raz qui s'avancent vers le large comme des étraves de navires. Entre ces deux promontoires célèbres, où depuis des siècles se sont accumulés tant d'épaves et tant d'ossements, miroite au soleil l'immense baie de Douarnenez. Sur le ciel du Nord se découpent les trois sommets du Méné-Hom et les ondulations indéfinies des montagnes Noires.

C'est dans ce cadre pittoresque qu'à la fin d'août se fait une grande assemblée de pèlerins bretons. Voulez-vous voir un coin de Bretagne que la civilisation moderne n'a pas encore trop entamé, venez à Sainte-Anne la Palud. Dans les paroisses limitrophes du pays gallo, l'altération des costumes et de la langue s'accroît chaque jour davantage. Ici vous trouverez la Bretagne antique, la Bretagne de Luzel et de Brizeux, la Bretagne des sônes et des légendes. Le seul langage que vous entendriez dans les sermons, dans les complaintes, sur la grève ou sur le palus, c'est le breton du Léon ou de la Cornouaille. Le Celte traditionnel avec ses longs cheveux et ses brogoubias que vous n'aviez vu que dans les estampes, ressuscite sous vos yeux. Le voici qui passe tenant en main un grand plat de cuire plein de gros sous : il vient de quêter pour Sainte-Anne.

Mais ce serait mal comprendre ces pèlerinages bretons que l'en voir seulement le côté pittoresque. En général, les touristes, curieux et mondains, se méprennent sur leur vrai caractère. Ils y viennent comme à une fête rustique pour se distraire et passer le temps. Les uns, juchés sur la capote de leurs voitures, braquent leurs appareils sur les pèlerins qui passent ; d'autres assis dans leurs automobiles, observent d'un air railleur les pratiques simples et naïves des fidèles. Tout ce qu'ils remarquent, les gens de cette sorte, c'est l'aspect extérieur du pèlerinage, les costumes étranges et bariolés, les tentes des forains éparses sur la dune comme un campement de nomades. Mais l'élément religieux, qui est ici l'essentiel, leur échappe absolument.

Dans un livre qui est une insulte à la Bretagne et à la foi chrétienne, M. Paul Adam a même été jusqu'à représenter les fêtes de la Palud comme une orgie et comme une bacchanale. Il n'a vu à Sainte-Anne qu'une foule qui boit, s'enivre et s'amuse. Sa description fantaisiste ressemble plus à une kermesse de Teniers qu'à un pardon de Bretagne. C'est que son point d'observation était mal choisi. Il est resté de parti-pris auprès des saltimbanques, des aubergistes et des marchandes de sardines grillées. S'il était entré dans la chapelle, s'il y avait passé la nuit du samedi avec les pèlerins, il n'aurait pas écrit des pages aussi grossières et aussi calomnieuses.

Que les Bretons viennent à Sainte-Anne, non pour y faire

ripaille, mais pour prier, cela se voit dès le premier moment de leur arrivée. Rien de touchant comme leur salut à la chapelle. Des groupes de pèlerins arrivent par la grève ou par la route. Dès qu'ils aperçoivent dans le lointain la flèche menue surmontée de la croix, ils tombent à genoux comme frappés d'un effroi surnaturel, ils récitent une prière à haute voix, puis marchent droit vers l'église.

Sans prendre un instant de repos, ils se mêlent à la foule silencieuse et recueillie qui déjà circule autour de la chapelle. C'est encore là un rite essentiel du pèlerinage breton. Avant d'entrer dans le sanctuaire, il faut en faire le tour un certain nombre de fois et dans un sens déterminé. Je suis resté des heures à contempler ce défilé de prêtres, de marins, de mendiants, de paysannes portant la bague blanche, insigne du pèlerin. Tous, le front découvert et le chapelet à la main, marchaient absorbés par la prière sans jeter un regard sur la foule grouillante qui les entourait.

Parmi ces pèlerins qui passent sous mes yeux beaucoup sont pieds nus : ils ont ainsi cheminé depuis leur lointain village jusqu'ici. Voici une vieille femme qui, pour accomplir un vœu, se traîne sur les genoux autour de la chapelle. Ce paysan en corps de chemise, qui porte sous le bras sa veste pliée, a promis de ne pas la remettre avant d'avoir fait ses dévotions, c'est-à-dire avant d'avoir entendu la messe et communié, les incroyants peuvent sourire de ces pratiques : un vrai chrétien n'y verra que des humiliations méritoires et la marque d'une foi profonde.

Un autre rite dont le bon pèlerin ne se dispense jamais, c'est d'aller boire à la fontaine que l'on aperçoit autour de la chapelle. Elle est ornée d'une antique statue de sainte Anne. Les fidèles y font des ablutions qui consistent surtout à se laver le visage et à couler de l'eau dans leurs manches. Plusieurs se baignent les pieds, fatigués par le chemin, dans un bassin pratiqué auprès de la source. Rien ne mérite plus d'arrêter l'attention des esprits réfléchis que ces usages qui semblent superstitieux. Ils sont en effet les derniers vestiges du culte tout païen des fontaines. Mais le christianisme y a imprimé sa marque. Ne pouvant abolir ces rites, il les a baptisés. Il a placé auprès de la source sacrée une statue de saint. Désormais, les hommages ne s'adressent plus à l'eau divinisée, mais au saint personnage

qui donne son nom à la fontaine. Il n'en est pas moins vrai que les pratiques elles-mêmes ont persisté sous leur forme antique ; elles n'ont pas dû changer beaucoup, j'imagine, depuis quinze siècles, et les premiers pèlerins qui vinrent ici, au temps du roi Grallon, devaient faire à cette fontaine des ablutions toutes semblables.

La plupart des pèlerins qui viennent à Sainte-Anne se confessent. Le mot « pardon » a gardé ici son sens originel et si touchant. On a vu des braves gens, lassés par quinze lieues de chemin, attendre quatre heures leur tour auprès d'un confessionnal, communier dans la nuit et repartir aussitôt pour permettre aux autres membres de la famille de faire leur pèlerinage. En présence de pareils faits, M. Paul Adam pourra-t-il soutenir que les Bretons viennent à la Palud pour lâcher la bride à leurs instincts ?

Pour remplir les longues heures d'attente à l'église, que font les pèlerins ? Comme dans les veillées d'hiver, ils chantent. Un prêtre entonne un cantique et toute la foule reprend en chœur le refrain. Oh ! qu'ils sont touchants ces airs populaires où l'âme celtique a mis toute sa tendresse et sa mélancolie ! Sur des lèvres étrangères et adaptés à des paroles françaises, ils perdent de leur saveur. Mais chantés par des paysans qui ont gardé l'accent du terroir et font passer toute leur âme dans leur voix, ils produisent un effet saisissant. Jamais mieux qu'à Sainte-Anne la Palud, je n'ai savouré la délicieuse tristesse de ces mélodies bretonnes que Renan comparait à des émanations d'en haut tombant goutte à goutte sur l'âme et la traversant comme des souvenirs d'un autre monde.

La plus belle cérémonie du pèlerinage est la procession qui se fait le dimanche après vêpres. Le cortège se déroule sur la dune autour de la chapelle. Des poteaux ornés d'oriflammes en marquent l'itinéraire ; à ce moment, le ciel, jusque-là tendu de gris, se découvre. Le soleil fait briller l'or des croix processionnelles, les broderies des bannières, les paillettes d'argent semées à profusion sur le corsage des paysannes de Plonevez. Au roulement ininterrompu et assourdissant des tambours se mêle le carillon joyeux des deux cloches jumelles qui se trémoussent là-haut dans leur clocher à jour. Et dominant la sonnerie des cloches, le chant des prêtres et les rumeurs de la foule, la

voix grave et solennelle de l'Océan monte au ciel comme une prière.

Mais l'éclaircie ne dure qu'un moment. De nouveau le ciel se couvre. Des lointains atlantiques arrivent par milliers les nuées noires, sinistres, naufrageuses, qui traînent sur la côte bretonne leurs draperies funèbres. Les cloches se taisent et les pèlerins se dispersent sur tous les chemins. Bientôt la rumeur de l'Océan se fait plus haute et plus inquiète ; les grands arbres qui poussent à l'abri de la chapelle se lamentent au vent de mer. A voir tomber ce soir triste, on comprend la mélancolie de l'âme bretonne, façonnée par le sol où elle est née, et comment, effrayée par les violences de la mer, rebutée par la lutte contre un sol ingrat, elle s'obstine à regarder du côté du ciel.

HENRY MORICE.

— o —
Le livre des âmes
— o —

Sous ce titre attrayant la *Semaine religieuse* de Paris fait connaître à ses lecteurs une des manifestations de zèle pastoral du nouvel évêque de Versailles. L'homme d'œuvres d'Orléans n'a pas tardé à exercer, sur le nouveau théâtre où l'a placé le successeur de Pierre, cette merveilleuse influence pour le bien qui l'avait fait désigner au choix du Saint Père.

N'est-il pas consolant pour nous, Canadiens français, de constater que cette cordiale intimité des prêtres, non-seulement avec leurs frères du même diocèse, mais même avec ceux des diocèses voisins, ces relations si paternelles et si faciles entre supérieurs et subalternes ecclésiastiques ont été, de tout temps, la règle dans notre catholique pays ? Quant à ce contact plus immédiat avec les ouailles, si instamment recommandé par le zélé et clairvoyant pasteur, nous y reconnaissons bien des analogies avec notre visite de paroisse, d'usage immémorial. Nul doute que là, comme ici, elle sera féconde en heureux résultats.

RED.

S. G. Mgr Gibier, à peine installé sur le siège épiscopal de Versailles, inaugure son administration par un certain nombre de réformes qui méritent de ne point passer inaperçues.

Mgr Gibier désire que l'union soit très intime et les rapports aussi fréquents que possible entre l'Évêque et les vicaires généraux, entre les vicaires généraux et les doyens, entre les doyens et les prêtres de leur canton. « Nous consacrerons, écrit Sa Grandeur, deux ou trois mois chaque année à notre tournée pastorale ; nos vicaires généraux se transporteront de temps en temps sur les différents points du diocèse où leur

présence sera jugée utile ; et les doyens auront à visiter les paroisses de leur canton au moins une fois dans l'année entre Pâques et la première communion. »

L'une des créations les plus intéressantes du nouvel Evêque de Versailles est l'établissement d'un « Livre des âmes », d'un *Status animarum*, à l'image de celui que saint Charles, archevêque de Milan, avait recommandé à son clergé. « Sur ce registre, dit encore Mgr Gibier, on inscrira tous les paroissiens avec la rue et le numéro de leur domicile ; on y mentionnera la date de leur baptême, de leur première communion, de leur confirmation, de leur mariage religieux ; on y tiendra note de la communion pascale et de l'administration des derniers sacrements, et en général de tous les renseignements qui concernent la vie religieuse des paroissiens. »

Ce livre des âmes sera d'un grand secours pour la vigilance pastorale : il permettra au curé de ne plus oublier la moitié de ses paroissiens, à savoir ceux qui précisément ont le plus besoin de son ministère ; il empêchera que le curé ne se fasse des illusions sur l'état de sa paroisse, en se figurant que tout va bien parce qu'il a autour de lui un petit noyau d'âmes fidèles, qui ne sont pourtant qu'une infime minorité dans la masse des pécheurs anonymes et inconnus. Il ne suffit plus aujourd'hui de conserver les âmes, il faut en conquérir.

Mgr Gibier pense que dans les petites et moyennes paroisses ce répertoire des âmes sera facile à constituer. Il est possible de visiter les paroissiens maison par maison pendant la période du carême. D'autre part, sans même organiser une visite personnelle, le prêtre trouvera ou fera naître des occasions multiples de prendre contact avec ses paroissiens, et d'acquérir ainsi une connaissance détaillée de tout son troupeau. Dans les paroisses considérables, la rédaction de ce registre, quoique plus difficile, ne paraît pas impossible. Le prêtre ne peut-il demander à quelque personne de confiance de l'instruire et de l'informer ? Pourquoi ne diviserait-il pas sa paroisse « par quartiers entre chacun de ses vicaires, ainsi que le fit jadis M. Olier dans la paroisse de Saint-Sulpice ? » Cette méthode de la division du travail fonctionne déjà dans un certain nombre de grandes paroisses de ville, et elle produit partout les plus heureux résultats.

« Nous ne disons pas, conclut Mgr Gibier, qu'il suffira de connaître les indifférents et les pécheurs pour les convertir ; mais nous disons qu'avant de les convertir, il est nécessaire de savoir qu'ils existent et où ils demeurent. »

Justice arabe

PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE

— o —

Deux Arabes, se rencontrant dans le désert, s'asseyent pour déjeuner ensemble ; l'un d'eux a *cinq* pains, et l'autre, *trois* .

Survient alors un étranger qui les prie de partager leur repas avec lui. Le déjeuner fini, il leur laisse, avant de partir, *huit* pièces d'argent pour payer la part qu'il a mangée.

Alors s'engage une discussion. Celui qui avait fourni cinq pains réclamait cinq pièces d'argent, laissant à son camarade les trois autres. Celui-ci, de son côté, crut avoir droit à la moitié de la somme déposée, en sorte que l'affaire fut soumise à une cour de justice.

Le juge, après avoir murement examiné la cause, assigna au premier des deux Arabes *sept* pièces de la somme en question, et à l'autre, *une* seule.

Le lecteur est-il capable d'établir la justice de cette sentence ?

Assurance mutuelle des Fabriques

— o —

Les Fabriques qui n'ont pas encore payé pour la dernière répartition sont priées de le faire au plus tôt et sans attendre un autre avis.

Réflexions d'un aumônier de prison à ses . . . paroissiens.

— o —

« Mes chers amis, vous avez souvent entendu dire du mal de la religion et des prêtres ; vous en avez probablement dit vous-mêmes. Il est pourtant une chose dont aucun de vous ne doute : c'est que si vous aviez suivi tout ce que la religion catholique vous enseigne et vous commande . . . vous ne seriez certainement pas ici ! . . .

Disait-il vrai cet aumônier ?

Le chemin de la croix

— o —

Faire le Chemin de la Croix a toujours été, de toutes les dévotions, la plus excellente, parce que ce saint exercice nous rend plus exactement conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lorsqu'on aime quelqu'un, on cherche à lui ressembler, on s'ingénie à prendre ses manières, ses goûts, à s'identifier à lui. Or, transporter dans sa propre vie le chemin de la croix parcouru par le Sauveur, le faire de temps en temps, s'y placer à côté de lui, n'est-ce pas lui témoigner un amour de conformité, d'identification ? O bienheureux ceux qui font le Chemin de la Croix, ils ont une marque de prédestinés : conformes aujourd'hui dans la compassion, ils le seront demain dans la glorification.

Mais, outre la grâce de devenir conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce saint exercice apporte avec lui d'autres grâces, procure sur le champ des consolations suaves et profondes ; en voici un rapide sommaire :

Faire le Chemin de la Croix, c'est le secret de *se désaltérer a un fleuve de paix*, selon l'expression des Livres saints. A-t-on éprouvé une peine, un chagrin ? A son Chemin de la Croix on s'en débarrasse, on l'oublie ; le chagrin se fond, se résout doucement ; on retrouve la paix, et la paix c'est si bon !

C'est le secret *d'acquérir la patience*, vertu si absolument nécessaire dans cette vallée des larmes et des contradictions. Ses formes sont multiples : patience envers le prochain ; patience envers les événements ; patience envers soi-même ; patience envers le Seigneur. Or, attendu que la patience a été la vertu particulièrement manifestée par le divin Agneau dans sa voie douloureuse, on l'acquiert là, sur ses traces : il nous la communique.

C'est le secret de signifier au péché : *halte-là !* On rencontre, hélas ! des entraînements au péché, des occasions dangereuses sur tous les chemins de cette triste terre, et parfois on y tombe. Mais si l'on a introduit dans sa vie le Chemin de la Croix, on rejoint, par ce chemin, la grande route du ciel, et l'on finit par y demeurer pour toujours.

C'est le secret de *continuer notre amour*, un amour effectif, à l'égard des *âmes bien-aimées* qui nous ont quittés et précé-

dés dans l'autre vie. Si elles ont besoin de secours, quel immense secours ne trouvent-elles pas dans ce saint exercice offert pour elles, vu que, chaque fois que l'on fait le Chemin de la Croix, on gagne l'indulgence plénière, sans qu'il soit nécessaire de se confesser exprès et de communier, pourvu qu'on soit dans l'état ordinaire de grâce. On se dit souvent : « Ah ! si je pouvais revoir une personne qui m'a été chère et qui n'est plus, une mère qui a été si bonne, une sœur, un ami à qui j'ai fait de la peine, la revoir seulement une seconde : ô quelle éloquence il y aurait dans mon regard, quelle étreinte jaillirait de mes mains ! » Ce regret est assurément respectable et touchant : mais éloquence du regard, étreinte de la main, ne vaudraient pas pour ces âmes bien-aimées le résultat salutaire d'un Chemin de la Croix.

C'est le secret enfin de *participer* largement, vivement, activement, à la *situation militante* de la sainte Eglise. La presse journalière nous apporte-t-elle la nouvelle d'un sacrilège horrible, d'une persécution qui se prépare, d'un martyr dans les missions : au Chemin de la Croix, on aide à réparer ce sacrilège, à éloigner cette persécution, à exalter l'héroïsme de ce martyr ; car le Chemin de la Croix n'est-il pas la voie royale de l'action de grâces, de la réparation, de la force et de la bénédiction ?

Chanoine J. LÉMANN.

—♦♦♦—

Sages conseils d'un vieillard

— o —

Un respectable vieillard qui, par son travail et son intelligence des affaires, avait enrichi sa famille, aimait à répéter à les enfants les paroles suivantes :

Dans ma longue carrière, j'ai beaucoup vu et beaucoup observé. Eh bien, j'ai toujours remarqué cinq choses :

- 1o *Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.*
- 2o *Le bien mal acquis n'a jamais profité.*
- 3o *L'aumône n'a jamais appauvri.*
- 4o *La prière du matin, l'assistance à la messe n'a jamais retardé les travaux, comme la prière du soir n'a jamais empêché de dormir.*
- 5o *Les parents faibles et les enfants gâtés ne sont jamais heureux.*

Retenons la leçon de ce sage vieillard : c'est le résumé de presque toute la loi du bon Dieu.